

CABINET DE BERNARD CLERFAYT  
BOURGMESTRE DE SCHAERBEEK

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### De nouveaux retards dans l'aménagement de la place Meiser !

Interpellé ce matin en commission Développement territorial par Arnaud Verstraete et Bernard Clerfayt, le Ministre-Président Rudi Vervoort a donné quelques précisions sur l'avancement du dossier d'urbanisation du site Reyers et de ses environs. Il a malheureusement confirmé que le projet de réaménagement de la place Meiser était au point mort.

Rudi Vervoort a confirmé qu'aucune modification du PRAS<sup>i</sup> sur la place Meiser n'avait encore été sollicitée par son gouvernement, ce qui retarde tout aménagement de la place Meiser. Pour mémoire, il y a trois ans déjà, le gouvernement avait décidé de ne pas aménager de tunnel routier sous la place Meiser, mais d'étudier l'opportunité d'un tunnel tram. Le but serait de dégager la surface de la place Meiser de la circulation du tram et d'y aménager une place publique plus généreuse et confortable.

Beliris dispose depuis trois ans d'un budget pour financer le réaménagement de cette place et attend toujours des instructions de la Région bruxelloise pour donner mission à ses architectes de préparer un projet de réaménagement de la place ! « *Cela attendra encore !* », regrette Bernard Clerfayt ! Le premier PRAS, adopté en 1994 affirmait déjà que la place Meiser était l'une des dix places de Bruxelles à aménager prioritairement.

Bernard Clerfayt précise : « *Il faudra attendre plus de vingt-cinq ans pour que cet engagement soit tenu ! Et encore ! Aujourd'hui, il n'y toujours aucun progrès puisque le Ministre-Président vient de confirmer que son Gouvernement a décidé, il y a deux ans, d'étudier l'opportunité d'y aménager un tunnel tram mais surtout qu'une telle étude n'est toujours pas entamée ! Pas plus qu'une adaptation du PRAS, condition essentielle pour l'examen d'une demande de permis sur la place !* »

Par contre, Rudi Vervoort a confirmé que la STIB examine l'opportunité de développer une offre de transports en commun augmentée sur le nouveau site Reyers afin d'accueillir la demande de mobilité des nouvelles fonctions urbaines (activité économique, logements, commerces).

Enfin, répondant aux questions de Bernard Clerfayt sur les options retenues par le Gouvernement pour la E40 et le projet Parkway, il a confirmé que son gouvernement avait décidé, lors de sa dernière réunion de 2017, de déclasser l'autoroute E40 ainsi que la A12 sur le territoire de la Région bruxelloise afin de pouvoir y décider des vitesses inférieures à celles applicables sur autoroute<sup>ii</sup>. Le Ministre Smet a été chargé d'entamer les consultations nécessaires, notamment avec la Région flamande, pour prendre une décision officielle en ce sens.

---

i Plan Régional d'Affectation du Sol.

ii Pour mémoire, la vitesse sur autoroute doit être de minimum 70km/h et maximum 120 km/h. Alors que la volonté exprimée par la commune de Schaerbeek et partagée par la Région est de réduire la vitesse à 70km/h sur le territoire de la Région, afin de préparer les automobilistes à adapter leur comportement à la conduite automobile en zone urbaine où elle est fixée à maximum 50 km/h. La commune de Schaerbeek a demandé que la période actuelle de travaux sur les tunnels de la E40 permette de décider de cette réduction de la vitesse sur la E40.

### CONTACTS PRESSE :

Marc WEBER, Chef de Cabinet de Bernard CLERFAYT  
02/244.70.23 • 0475/59.70.42 • [mweber@schaerbeek.irisnet.be](mailto:mweber@schaerbeek.irisnet.be)

Isabelle VANHAY, Responsable communication au Cabinet de Bernard CLERFAYT  
02/244.71.20 • 0490/49.46.84 • [ivanhay@schaerbeek.irisnet.be](mailto:ivanhay@schaerbeek.irisnet.be)